



L'ALLOCUTION DÉFINITIVE FAIT FOI

Allocution prononcée par Brian Levitt, président du conseil d'administration

Groupe Banque TD

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires, le jeudi 4 avril 2013, à Ottawa, Ontario

Bonjour tout le monde.

Mesdames et messieurs, puis-je avoir votre attention, s'il vous plaît? Je vous remercie pour votre présence. Nous déclarons cette séance ouverte.

L'assemblée est ouverte.

Je suis Brian Levitt, président du conseil d'administration du Groupe Banque TD. J'agirai à titre de président de l'assemblée, comme le prévoient les règlements de la Banque.

J'aimerais souhaiter chaleureusement la bienvenue à nos actionnaires qui sont présents ici aujourd'hui et qui se sont déplacés d'un peu partout pour assister à la 157^e assemblée annuelle de la TD, ainsi qu'à ceux qui y participent par webdiffusion ou par téléphone. Bienvenue. Nous sommes honorés et ravis de tenir la rencontre d'aujourd'hui dans notre capitale nationale.

Vous avez sans doute remarqué que nous avons placé un casque d'écoute sur chacune des chaises. Les actionnaires peuvent poser des questions ou formuler des commentaires dans les deux langues officielles. La fréquence 1 vous permettra d'écouter la séance en anglais. Les écouteurs placés sur votre siège vous permettent d'écouter la séance en français sur la fréquence 2.

Toutes les questions doivent être posées à partir de la salle de bal. Si vous avez une question et que vous vous trouvez dans la salle adjacente, un bénévole vous escortera vers un microphone.

Nous avons également un service d'interprétation en langue signée ainsi que des sous-titres qui apparaîtront en anglais à gauche de la



salle et en français de l'autre côté. Nous disposons également d'un interprète gestuel, et des sous-titres sont affichés en français du côté droit de la pièce.

Avant de commencer, je vous prierais de bien vouloir éteindre vos dispositifs de communication personnels, puisqu'ils créent de l'interférence avec la diffusion simultanée. Merci.

Avant de continuer, j'aimerais rendre hommage à nos employés dans la salle. Je salue spécialement nos 90 lauréats Vision en Action de 2012, dont 30 viennent des États-Unis. Ce sont nos meilleurs employés. Et, pour leur montrer combien nous sommes reconnaissants de leurs efforts, nous les avons invités à se joindre à nous, ici, à Ottawa. Au nom du conseil, j'aimerais féliciter les lauréats pour leurs contributions exceptionnelles.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes qui se trouvent avec moi sur la scène.

À ma gauche (votre droite) se trouve Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction de la Banque. À ses côtés, Kevin Thompson, vice-président, Service juridique et secrétaire de la Banque.

Les membres du conseil et les dirigeants portent tous un porte-nom TD vert et seront heureux de répondre à vos questions après l'assemblée.

Kevin Thompson agira à titre de secrétaire de l'assemblée. Laurel Savoy et Pat Lee représentent la Société canadienne de transfert d'actions inc., qui est l'agent des transferts et l'agent comptable des registres de la Banque. Ils agiront en tant que scrutateurs.

J'ai obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de convocation de la présente assemblée a été dûment annoncé et envoyé aux actionnaires de la Banque, et, le quorum étant réuni, je déclare l'assemblée dûment constituée.

Nous avons placé sur chaque chaise un livret, dont la couverture présente l'ordre du jour. Cet ordre du jour s'affichera également à



l'écran afin que vous puissiez y suivre le déroulement de l'assemblée.

Avant de commencer la procédure d'aujourd'hui, j'aimerais profiter de l'occasion pour commenter l'annonce faite hier par le conseil d'administration de la TD concernant le successeur du chef de la direction, dont les médias ont beaucoup parlé.

Ed Clark a informé le conseil de son intention de prendre sa retraite comme président et chef de la direction du Groupe le 1^{er} novembre 2014.

Conformément à notre processus de planification de la relève, le conseil a annoncé que Bharat Masrani, président et chef de la direction de TD Bank, America's Most Convenient Bank, sera le prochain chef de la direction de la Banque. Dans le cadre de cette transition, il sera nommé chef de l'exploitation, Groupe Banque TD à compter du 1^{er} juillet prochain.

Pour assurer une transition harmonieuse et méthodique et veiller à ce que la Banque ne ralentisse pas son élan durant cette période, nous avons également annoncé qu'un certain nombre d'autres nominations effectuées au sein de l'équipe de direction entreront en vigueur le 1^{er} juillet de cette année.

La désignation de Bharat Masrani comme successeur d'Ed Clark et ces nominations résultent d'un processus de gestion des talents et de planification de la relève intensif et continu entrepris directement par le conseil d'administration et par l'entremise de son Comité des ressources humaines.

Le conseil a pris consciemment ces décisions pour maintenir la stratégie, la culture et les valeurs de la Banque - qui ont produit des résultats fabuleux pour nos clients, nos employés et nos actionnaires au cours des dernières années, et nous ont permis de traverser la crise financière sans qu'il y ait de répercussions négatives sur notre croissance. Autrement dit, tout ce qui nous procure un avantage concurrentiel et nos pratiques gagnantes demeure intact.



Le conseil croit que, sous la direction d'Ed Clark, puis de Bharat Masrani, notre équipe de dirigeants chevronnés, qui sont imprégnés de la culture et des valeurs de la TD et cumulent de nombreuses années de collaboration pour mettre en œuvre la stratégie de la TD, continuera de procurer des avantages à toutes les parties prenantes. Nous sommes extrêmement emballés par le prochain chapitre de l'histoire de la TD. Veuillez vous joindre à moi pour féliciter Bharat Masrani pour sa nomination et pour témoigner notre confiance en l'équipe de direction de la TD.

Le moment n'est pas encore venu de rendre hommage à Ed Clark et de lui témoigner notre gratitude. Après tout, il demeurera le chef de la direction pendant plus d'un an.

Mais je dirai simplement que les grands leaders laissent une organisation en meilleure posture que lorsqu'ils y sont entrés - en assurant la réussite des autres et en veillant à ce que le meilleur reste à venir au sein de l'institution qu'ils dirigent.

Voilà ce qui caractérise le passage d'Ed Clark à la TD. C'est la raison pour laquelle il est tellement admiré au sein de notre Banque et tant respecté partout dans le monde. En effet, pour la deuxième année d'affilée, Ed Clark a été nommé récemment l'un des 30 meilleurs chefs de la direction dans le monde par le magazine *Barron's*. Voilà un excellent témoignage de ses qualités de leadership.

Veuillez vous joindre à moi pour remercier Ed Clark.

Maintenant, retournons à notre ordre du jour.

En 2012, la TD a enregistré des résultats records, et cela malgré la faible croissance de l'économie. Les services bancaires de détail au Canada et aux États-Unis, ainsi que Valeurs Mobilières TD, ont produit de solides bénéfices pour la Banque.

Nous avons annoncé récemment les résultats pour notre premier trimestre, qui confirment que nous avons connu un excellent départ pour le présent exercice grâce aux solides bénéfices dégagés par nos activités de détail en Amérique du Nord.



Ed Clark vous en dira plus long sur le rendement de la Banque en 2012 et depuis le début de l'exercice, mais j'aimerais tout de même souligner les efforts qu'ont déployés l'équipe de la direction et les quelque 85 000 employés de la TD au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ce sont eux qui ont permis à la Banque d'atteindre ces résultats records.

J'aimerais saluer spécialement nos 90 lauréats Vision en Action de 2012, dont 30 viennent des États-Unis. Ce sont nos meilleurs employés. Et, pour leur montrer combien nous sommes reconnaissants de leurs efforts, nous les avons invités à se joindre à nous, ici, à Ottawa. Au nom du conseil, j'aimerais féliciter les lauréats pour leurs contributions exceptionnelles.

Maintenant, laissez-moi aborder quelques questions qui touchent le conseil d'administration.

L'un de nos administrateurs actuels et ancien président du conseil ne souhaite pas être réélu cette année. Il s'agit de John Thompson, qui est avec nous aujourd'hui. J'aimerais souligner ses contributions des 24 dernières années à titre de membre du conseil et en tant que président du conseil pendant sept ans.

John a supervisé la transition réussie entre les chefs de la direction Charlie Baillie et Ed Clark. Il a présidé les travaux du conseil qui ont mené à l'entrée de la Banque sur le marché des services bancaires de détail aux États-Unis. Il a dirigé le conseil d'administration de la TD durant la période de tumulte financier que le monde a connue ces dernières années et une période caractérisée par les attentes changeantes des investisseurs, des organismes de réglementation et du grand public en ce qui concerne le rendement des conseils d'administration des institutions financières.

Au nom de l'ensemble du conseil d'administration du Groupe Banque TD et de tous les employés, j'aimerais lui témoigner notre sincère gratitude pour sa précieuse contribution à l'entreprise pendant plus de deux décennies. John, je te prierais de te lever afin qu'on puisse t'applaudir.

J'aimerais remercier tous nos administrateurs du leadership dont ils ont fait preuve et de leur excellent travail cette année. Ensemble, nous continuons de nous concentrer sur des pratiques de gouvernance gagnantes. Nous croyons qu'une solide gouvernance d'entreprise est essentielle à toute entreprise qui veut assurer une croissance durable et créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires.

Pour ce qui est de l'avenir, le conseil demeure engagé à prodiguer continuellement des conseils stratégiques à l'équipe de la haute direction, à faire évoluer nos pratiques afin qu'elles répondent aux besoins d'une économie difficile et à continuer de s'assurer que les décisions de la TD cadrent avec sa tolérance au risque modérée.

Pour conclure, le conseil d'administration est convaincu que la direction et les employés continueront d'obtenir un rendement supérieur et d'assurer la croissance à long terme des bénéficiaires.

Nous sommes impatients de servir vos intérêts à titre d'investisseurs en 2013.

Avant de céder la place à Ed Clark, j'aimerais préciser que la discussion qui suit pourrait contenir des énoncés prospectifs sur les perspectives et les objectifs de la Banque, et sur ses stratégies pour les atteindre. De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes. Pour cette raison, il est possible que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Je vous invite à consulter le rapport annuel 2012 de la Banque, ainsi que les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite, qui comprennent une description des facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent. Vous trouverez ces documents sur le site Web de la Banque à td.com.

J'aimerais également vous rappeler que la Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR, les résultats sont alors appelés « rajustés », pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et mesurer son rendement global. Ed Clark fera



référence à ses résultats rajustés dans son allocution. La Banque estime que les résultats rajustés permettent une meilleure compréhension de la perspective de la direction relativement au rendement de la Banque. Se reporter au rapport annuel 2012 de la Banque sur le site td.com pour plus d'explications et un rapprochement du bénéfice rajusté par rapport aux résultats « comme présentés ».

Accueillons maintenant Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2012 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2013 » ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2013 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnels (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, liés à l'adéquation des fonds propres et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2012. Parmi les facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique « Événements importants en 2012 » de la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2012; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information, ainsi que les perturbations liées à la technologie informatique, à Internet, à l'accès au réseau ou à d'autres systèmes ou services de communications vocale ou de transmission de données de la Banque; et le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2012. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude



inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2012 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », et en leur version modifiée dans le présent document; pour chacun des secteurs d'activité, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2013 », et en leur version modifiée dans le présent document sous les rubriques « Perspectives ».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.